

POLLIGNON

Bulletin Municipal - mars 2004 - n°86

Bienvenue au festival

Courants d'Arts 2004
du 13 au 16 mai

Sommaire...

Édito	3	Boules des Pins	18
Infos municipales		Nouvelles du Sou	18
Conseil Municipal	4	Classes en 2	19
Mairie de Pollionnay	7	Association Armel	19
Voirie - Campagne 2003	8	A.S.C.P.	20
Plateau Multisports	9	Festival Courants d'Arts	22
POS	10	Association G. Dumont	24
Internet à haut débit	11	Anciens Combattants	24
Métiers et Commerces	12	Cercle Agricole	25
Médiathèque	13	Sauvegarde des Coteaux	25
Infos associatives		Classes en 4	26
La Maison de la Rencontre	14	Calendrier	27
Ours Brun	14	Divers	
Ecole de Musique	15	Tribune du Citoyen	28
LAB Auto Sport	15	Chronique Pollionnoise	29
Téléthon	16	Quelques News	30
Marché aux Fleurs	17		

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.
Responsable informations : Geneviève Beauquis
Dépôt légal : mars 2004

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN - 04 78 34 89 18

Le prochain bulletin paraissant courant juin 2004 les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, et/ou de fichiers informatiques avant le 20 mai 2004. Merci.



Chers administrés

Le budget est en préparation et certaines grandes orientations sont déjà données bien en amont par rapport au vote de celui-ci. Les décisions prises et votées lors des deux conseils municipaux engageant les finances de la commune seront inscrites au budget 2004 tel que les délibérations les prévoient.

La première décision importante votée en conseil municipal le 20/01/2004 est l'acquisition des terrains de la ferme Tisseur sur le hameau de Valency ainsi que le hangar agricole. Cette démarche s'inscrit dans un soutien très fort en direction de l'agriculture, volonté affichée lors de la préparation de ce mandat municipal. Elle est en parfaite cohérence avec les actions du Contrat de Développement Rhône Alpes de l'Ouest Lyonnais porté par A.C.O.L.A.D.E et répond de façon probante au diagnostic territorial réalisé par la chambre d'agriculture en 2002.

Cette décision atteint de ce fait plusieurs objectifs :

1°) Permettre la mise en place de projets portés par de jeunes agriculteurs sur une superficie de plus de 30 hectares assurant ainsi à notre agriculture un développement cohérent tout en gardant la maîtrise du foncier sur le long terme. C'est une participation active au maintien d'une activité viable sur notre territoire.

2°) En nous portant acquéreur du hangar, cela répond à un besoin de stockage au niveau du matériel municipal.

3°) Sur le terrain devant ce bâtiment, sera créée en bordure de départementale, une aire de stationnement pour les véhicules automobiles déposant ou réceptionnant les utilisateurs des bus scolaires ou la ligne régulière des transports en commun de l'agglomération lyonnaise. Ce parking viendra compléter l'aménagement du carrefour de la RD 70 et de la RD 99 prévu pour le début de l'année 2005.

4°) Eviter un morcellement de cette ferme en une multitude de propriétaires souhaitant trop souvent faire de la spéculation foncière comme cela s'est déjà passé sur notre commune.

Ce dossier est travaillé en étroite collaboration avec l'organisme de la SAFER et l'ensemble de la profession agricole. La deuxième décision importante votée pour notre commune est le vote de la mise en révision de notre POS. En effet celui-ci ne répond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune. La mise en révision devient donc nécessaire et transformera notre actuel document d'urbanisme en Plan local d'urbanisme révisable tous les dix ans. Les grands objectifs visés étant :

- sauvegarder la zone boisée classée en espace naturel sensible,
- garantir les espaces agricoles cohérents,
- requalifier les zones NB, UM et NA dans les hameaux,
- limiter l'urbanisation plus particulièrement sur le secteur de Larny et Mercruy,
- déterminer des formes d'urbanisation au centre Bourg,
- définir des zones à urbaniser vers le centre Bourg,
- organiser l'implantation des divers équipements et services publics,
- regarder la pertinence d'implanter une zone d'activité économique,
- contenir la croissance démographique.

Tout ce travail sera mené dans la stricte application des textes en vigueur et s'intégrera dans le schéma de cohérence territoriale travaillé au niveau du Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

Je voudrais maintenant vous informer qu'après la réhabilitation et la transformation du stade, celui-ci sera inauguré sur le dernier Week-end de Juin, je souhaite que cela soit une réussite à tous les niveaux. Retenez dès à présent cette date pour participer activement à cette manifestation que nous voulons ouverte à la convivialité et à la bonne humeur. Prenez contact avec les associations et auprès des élus pour la meilleure organisation possible.

Deux derniers sujets concernant la voirie, en ce qui concerne l'Avenue de Notre Dame de Lorette et l'avenue Guerpillon une étude est lancée. Une première tranche de travaux pris en charge par la CCVL commencera en milieu d'année. Elle démarrera dans le dernier tiers de l'avenue Guerpillon en direction du stade et comportera toute l'avenue de Notre Dame de Lorette. L'enfouissement des réseaux sur ce secteur devant quant à lui s'effectuer avant le milieu d'année.

Le dernier point étant l'annonce d'un projet surprenant par son ampleur et sa démesure fait par René Trégouet au sujet du creusement d'un tunnel à partir de Courzieu passant sous le col de la Luère et débouchant sur notre commune pour ainsi désenclaver le canton de St Laurent de Chamousset. J'ai bien sûr réagi vivement à cette annonce faite et j'ai travaillé en collaboration étroite avec Georges Barriol et les maires concernés, contre ce projet. Cela nous montre bien qu'il faut rester vigilants à tous les sujets touchant les réseaux routiers et je ne manquerai pas de vous tenir informés de ce nouveau souci.

Cordialement.

Gilbert Marignier

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (devant l'entrée de la Mairie).

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque séance du Conseil municipal.

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2004

RAPPORT D'ACTIVITES 2002 DE LA CCVL

M. le Maire présente ce rapport en tant que vice-président de la communauté de communes. Il fait le point sur les réalisations 2002 notamment en matière de :

- **Aménagement de l'espace** : il rappelle l'appartenance à A.C.O.L.A.D.E. et le contrat de développement avec la région Rhône-Alpes qui concerne la CCVL. La communauté de communes a adhéré au CAUE et bénéficie de ce fait de données et d'informations en matière d'urbanisme. Il évoque le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage qui devra être réalisé d'ici avril 2005. Il précise les acquisitions foncières effectuées, pour accueillir notamment des locaux administratifs qui devraient servir au SOL et à A.C.O.L.A.D.E.
- **Développement économique et agricole** : il rappelle que le territoire intercommunal est riche de 1400 entreprises (plutôt PME/PMI de moins de 10 salariés), qui constituent une source de revenus importante. Il fait mention pour mémoire des parcs d'activités en place : 2 sur Brindas, 1 sur Yzeron, 1 sur Messimy, 1 sur Ste Consorce, 2 sur Thurins et 2 à Vaugneray. Il précise le taux prévu de la TPU à 14,36% au bout de 6 ans. Par ailleurs, il informe de l'acquisition du "Petit Maleval", considéré comme site remarquable à conserver. D'autre part, suite à la dissolution de la CRCL, la CCVL a décidé de ne pas engager la dernière phase de l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce).
- **Voirie d'intérêt communautaire** : la plus importante a été la réalisation des abords du collège de Brindas.
- **Environnement** : M. le Maire précise que la communauté de communes possède des territoires classés en ENS (Espaces Naturels Sensibles) et qu'une demande conjointe de cinq EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale), a été faite auprès du Conseil Général pour la réalisation d'une étude visant leur préservation. En matière d'ordures ménagères, la compétence est assurée par l'intercommunalité et chaque catégorie d'usagers paie une redevance. Enfin, le Contrat de Rivière porté par le SAGYRC a été approuvé pour les opérations dont la CCVL sera maître d'ouvrage.
- **Logement et cadre de vie** : Un diagnostic a été réalisé dans le cadre du PLH. Les objectifs ont été validés et le PLH est en place depuis le 11 décembre dernier.
- **Sports et Loisirs** : Il rappelle la réalisation de la phase de préparations des investissements notamment pour le terrain de football de Messimy. Il évoque par ailleurs le fonctionnement et l'utilisation des différents sites sportifs et de loisirs de la communauté (tarification, convention d'utilisation...). Enfin, divers événements ont jalonné l'année, tels qu'un tournoi de tennis et la Val'Lyonnaise.

- **Tourisme et Culture** : Il évoque les différents musées et leurs collections. "Le PDIPR, (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées), a été préparé en 2002 et a vu sa réalisation se concrétiser en 2003.
- **Enfance, Jeunesse** : 2002 a été la première année de gestion de la compétence "petite enfance". Les crèches de Grézieu, Brindas, Messimy sont devenues intercommunales. Pour la compétence "jeunesse", le contrat "temps libre" a été signé avec la CAF et la construction du CLSH de Vaugneray a débuté.
- **Divers** : Le parc informatique a été renouvelé au sein de la CCVL et des 9 communes membres. Des contrats de licence "vallons du lyonnais" ont été signés entre la CCVL et des associations.

CONVENTION POUR LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ÉTAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITÉ ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (ATESAT)

L'ATESAT se répartit en une mission de base concernant :

- le domaine de la voirie
- le domaine de l'aménagement et de l'habitat

Le conseil municipal doit donc se prononcer pour que la commune puisse bénéficier de l'ATESAT et autoriser M. le Maire à signer la convention avec M. le Préfet du Rhône qui pourra être renouvelée deux fois par tacite reconduction. Il conviendra de bien utiliser cette prestation qui coûte moins cher que la précédente, (ATGC).

Voté à l'unanimité.

CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DU GAZ

La commune de Pollionnay est desservie en partie par le réseau de gaz naturel financé par Gaz de France. La compétence gaz n'a pas été déléguée au SYDER, afin de garder la maîtrise de la redevance perçue.

Voté à l'unanimité.

PARTICIPATION VOIRIE ET RÉSEAUX

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la loi dite loi Urbanisme et Habitat a créé la participation pour voirie et réseaux (P.V.R.). Celle-ci permet aux communes de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires.

Voté à l'unanimité.

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RÉSEAUX : PERMIS DE LOTIR DE LA SOCIÉTÉ BCI

M. le Maire précise, que suite à l'instruction d'un permis de lotir au lieu-dit "les Mandrières", pour une superficie de 8 147 m², la Société BCI devra prendre en charge la totalité du coût des travaux engagés (raccordements au réseau d'eaux usées) soit 13 364 euro.

Voté à l'unanimité.

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT SUR LE SECTEUR DU LABBE

M. Marquier, adjoint, informe l'assemblée, que, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 septembre au 18

octobre, le commissaire enquêteur émet un avis favorable à la modification du plan de zonage de l'assainissement pour le secteur du Labbe qui devient une zone d'assainissement collectif.

Voté à l'unanimité.

DÉCISION DE POURSUIVRE LES TRAVAUX POUR LE LOT N°2 DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU MULTISPORTS

M. Marquier, adjoint, informe l'assemblée que ce point est soumis à son approbation sans qu'il y est une obligation légale.

Pour le lot n° 2 "maçonnerie" attribué à l'entreprise Paillasseur, il convient de valider une décision à poursuivre les travaux. En effet, compte tenu de la nature du sol constatée une fois la plate-forme des vestiaires réalisée, le système de fondation doit être revu. Des puits doivent remplacer les semelles filantes envisagées initialement. Le dallage doit être renforcé. En conséquence, le marché de l'entreprise Paillasseur d'un montant initial de 73 374.09 euro HT sera porté à 76 775.18 euro HT, soit une majoration de 3 401.09 euro HT, soit moins de 5% du montant initial du marché. De plus, cette modification ne porte pas atteinte à l'économie générale du marché et respecte donc les articles 19 et 118 du Code des Marchés Publics.

L'objectif général de transparence s'appliquant à l'ensemble du circuit décisionnel de la collectivité recommande à M. le Maire de saisir son assemblée délibérante pour décrire les caractéristiques de cette décision de poursuivre et l'autoriser à la signer.

Il confirme que l'enveloppe du marché reste par ailleurs égale. Il n'y a eu que trois jours d'intempérie et le déroulement du chantier est donc normal. Une visite du chantier par les élus doit être prévue.

Voté à l'unanimité.

RÉINFORMATISATION DE LA MÉDIATHÈQUE

Mme Gallone, adjointe, précise à l'assemblée que la médiathèque de Pollionnay a été informatisée en 1998 et le logiciel doit être changé en 2004. En effet, la version actuelle sous DOS ne fera plus dès l'année prochaine l'objet de mises à jour et il convient d'acquiescer un nouveau produit sous un environnement WINDOWS.

L'Etat peut apporter une aide financière à la collectivité dans le cadre du concours particulier créé au sein de la DGD (Dotation Globale Décentralisée), pour les bibliothèques municipales et il convient donc de délibérer sur ce projet dont le coût s'élève à 12 414 euro TTC, y compris l'acquisition d'un nouveau serveur.

Voté à l'unanimité.

SEANCE DU 20 JANVIER 2004

CESSIONS DE TERRAINS À TITRE GRATUIT

Afin de réaliser des aménagements de voirie chemin de la Poizatère et chemin de la Mine, des cessions de terrains à titre gratuit à la commune ont été envisagées avec divers propriétaires. Il convient aujourd'hui de réaliser ces cessions par des actes signés devant notaire. Des relevés ont été effectués par des géomètres sur les parcelles concernées.

Les parcelles intéressées par ces cessions à titre gratuit sont :

- Parcelle E 532, chemin de la Poizatère,
- Parcelle E 810, chemin de la Poizatère
- Parcelle E 810, chemin de la Mine, lotissement les Martines Nord.

Voté à l'unanimité.

ACQUISITION DE TERRAINS

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural), se propose de rétrocéder des biens fonciers, dont un bâtiment agricole, sis sur les communes de Pollionnay et Sourcieux-les-Mines.

Le prix de vente proposé est de 209 230,00 euro hors TVA pour une surface totale de 31 ha 86a 42ca, dont 30ha 96a 77ca sur la commune de Pollionnay et 89a 65ca sur la commune de Sourcieux les Mines.

Concernant les parcelles de terrain limitrophes entre les communes de Pollionnay et de Sainte-Consorce, cadastrées B0083 et B0876, d'une superficie de 2ha 15 a 98ca, la commission départementale de la SAFER décidera prochainement de leur attribution. Dans le cas d'une rétrocession à la commune de Pollionnay, le prix de vente annoncé précédemment sera modifié en conséquence.

M. le Maire rappelle que la commune souhaite en effet apporter une attention toute particulière à la gestion de l'espace agricole et pouvoir ainsi participer activement au maintien d'une activité viable sur son territoire. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans les actions du Contrat de Développement Rhône Alpes de l'Ouest Lyonnais porté par A.C.O.L.A.D.E. et répond de façon probante au diagnostic territorial réalisé par la Chambre d'Agriculture en 2002.

Voté à la majorité par 12 voix pour et 1 voix contre.

OUVERTURE DE CRÉDITS INVESTISSEMENT-BUDGET ASSAINISSEMENT

Certains investissements urgents doivent être réalisés avant le vote du budget primitif 2004 Assainissement.

Aussi il convient d'ouvrir les crédits nécessaires, comme suit :

- Chapitre 20 : immobilisations incorporelles
- 203 ONA - frais de recherche et de développement : 650 euro.
- 208 ONA - Autres immobilisations incorporelles : 100 euro.

Voté à l'unanimité.

SEANCE DU 26 FEVRIER 2004

MISE EN RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

M. le Maire, après avoir rappelé qu'il appartient à la commune de décider de la révision du document d'urbanisme communal, expose :

Que le Plan d'Occupation des Sols communal, tel qu'il a été approuvé le 26 octobre 2000 ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune. La mise en révision de ce document est donc nécessaire.

En effet, M. le Maire explique qu'outre la requalification du document actuel en Plan Local d'Urbanisme, la révision se justifie notamment pour traiter les grands objectifs suivants :

- Sauvegarder la zone boisée classée en espace naturel sensible,
- Garantir des espaces agricoles cohérents,

- Requalifier les zones NB et les zones UM et NA dans les hameaux,
- Limiter l'urbanisation des hameaux plus particulièrement vers le secteur nord (Larny, Mercruy),
- Déterminer des formes d'urbanisation au centre Bourg,
- Définir des zones à urbaniser avec un centrage vers le Bourg,
- Organiser l'implantation des divers équipements et services publics,
- Regarder la pertinence d'implanter une zone d'activité économique,
- Contenir la croissance démographique.

Voté à l'unanimité.

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RÉSEAUX (LES MANDRIÈRES)

Par délibération du 16 décembre 2003, le conseil municipal avait approuvé le principe de financement intégral du coût du réseau assainissement eaux usées, par la P.V.R., (Participation Voies et Réseaux), pour le permis de lotir déposé par la société BCI et fixé le montant de la participation.

Par courrier en date du 12 janvier 2004, M. le Préfet nous a informés que l'examen de cet acte appelait de sa part des observations et qu'en conséquence il retirait ladite délibération.

M. le Maire propose au conseil une nouvelle rédaction de délibération :

Considérant que l'implantation de nouvelles constructions dans le périmètre délimité par le plan ci-annexé au lieudit "Les Mandrières" nécessite la réalisation de travaux en vue de leur raccordement au réseau d'eaux usées, dont le coût est estimé à 13 364 euro, après consultation de diverses entreprises. La longueur des canalisations à installer est d'environ 60 mètres. Ce réseau sera réalisé sur une voie déjà existante.

Il est donc proposé de demander une participation de 16 404 euro TTC au mètre carré nouvellement desservi.

Voté à l'unanimité.

CESSIONS DE TERRAINS À TITRE GRATUIT

Afin de réaliser des aménagements de voirie route de la Croix du Ban, des cessions de terrains à titre gratuit à la commune ont été envisagées avec divers propriétaires. Il convient aujourd'hui de réaliser ces cessions par des actes signés devant notaire. Des relevés ont été effectués par des géomètres sur les parcelles concernées.

Voté à l'unanimité.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : 8 h 30 - 12 h 00
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

pollionnay@coteaux-lyonnais.com

INDEMNISATION DES PROPRIÉTAIRES POUR DÉGÂTS OCCASIONNÉS LORS DE L'EXÉCUTION D'OUVRAGES DIVERS

A l'occasion des travaux d'assainissement au Labbé, une convention va être signée avec chaque riverain dont la propriété va être traversée. Aux termes de ladite convention, il est prévu dans l'article 4 que "les dégâts qui pourraient être causés aux cultures et aux biens à l'occasion de la construction feront l'objet du versement d'une indemnité fixée selon le barème en vigueur. En matière de surveillance, d'entretien et de réparation des ouvrages ainsi que de leur remplacement, les dégâts éventuels occasionnés feront l'objet, le cas échéant, d'une indemnité fixée à l'amiable ou, à défaut d'accord, par le Tribunal compétent. Il convient donc de fixer, au vu du barème transmis par la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône Alpes, le montant des indemnités, selon les critères suivants :

- Prairie naturelle labourable : 0,48 euro le mètre carré
- Chemin : 1,20 euro le mètre carré
- Jardin : 1,70 euro le mètre carré.

Voté à l'unanimité.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SOU DES ÉCOLES

Lors de l'organisation du 8 décembre 2003 par le Sou des Ecoles, les commerçants de la commune avaient envisagé d'apporter leur aide financière à la manifestation, ce qui, dans les faits, ne s'est pas concrétisé.

Afin de permettre l'équilibre financier de cette journée, il est demandé au Conseil, d'accepter de verser une subvention exceptionnelle de 105 euro au Sou des Ecoles, d'inscrire cette somme au budget primitif 2004.

Voté à l'unanimité.

PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES 2004

La commune de Pollionnay participe aux frais scolaires des enfants pollionnois scolarisés dans les communes de la CCVL. Il est proposé d'une part que cette mesure concerne les enfants âgés de 3 ans et plus au cours de l'année civile de référence, et d'autre part de réviser le montant des participations pour l'année scolaire 2003/2004, telles que :

- 396 euro pour un enfant scolarisé dans une classe maternelle
- 198 euro pour un enfant scolarisé dans une classe primaire

Voté à l'unanimité.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2003/2004 (MODIFICATION D'UNE ACTIVITÉ)

Par délibération en date du 8 juillet 2003, le Conseil Municipal, avait délibéré sur les activités périscolaires proposées aux élèves de l'école Michel Serres, pour l'année scolaire 2003/2004, et avait fixé les modalités de rémunération des intervenants, recrutés du 1^{er} octobre 2003 au 30 juin 2004.

Or, faute d'intervenant qualifié pour l'activité "terre et modelage" il est proposé au Conseil de la remplacer par une activité "théâtre" à raison d'une heure par semaine.

L'intervenante sera recrutée du 1^{er} mars au 30 juin 2004. Il lui sera payé une demi-heure de préparation pédagogique et/ou de déplacement pour chaque heure de cours effectuée et 10% de congés payés en fin de contrat. Le Taux horaire est fixé à 14,41 euro.

Voté à l'unanimité.

MAIRIE DE POLLIONNAY



Plusieurs changements ont eu lieu dans la composition du personnel administratif. En premier lieu, suite au congé de maternité de Madame Schmitt, une secrétaire la remplace jusqu'au mois de juin, en la personne de Nadine Andricq.

Dans le cadre des missions de remplacement des personnels titulaires du département du Rhône, une convention a été signée entre la mairie et le centre de gestion de la fonction Publique Territoriale du Rhône à Lyon 5^{ème}.

Madame Andricq est présente en mairie tous les jeudis et vendredis.

Le secrétariat a subi également des changements après le départ d'une secrétaire. Sa remplaçante se nomme Frédérique Peigneaux originaire de Létra, une commune voisine à quelques encablures de Pollionnay.

Femme de viticulteur et mère de deux enfants, elle exploite le domaine familial pendant quelques années, puis s'oriente lors de la crise du beaujolais vers le B.T.P, et ensuite vers le secteur bancaire.

Depuis presque un an, elle a rejoint l'équipe municipale pour assurer l'organisation et le suivi administratif.

Séduite par notre commune mi-ville, mi-campagne et qui est appelée à se développer, elle se réjouit de mettre ses compétences au service des Pollionnois.

Hervé de Rouville

G.E.V.

Le Groupement d'Employeurs de Vaugneray a la volonté de se développer sur le secteur de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL). Nous souhaitons faire un état des lieux des besoins des entreprises de la région et ainsi arriver à la meilleure adéquation entre ces besoins et les compétences disponibles. Nous prospectons depuis le début de l'année afin de faire un point sur les demandes des entreprises et évaluer leurs besoins.

Nos objectifs étant :

- d'associer les besoins de plusieurs employeurs pour créer des postes à temps plein ou à temps partiel,
- d'établir des contrats de travail pour des demandeurs d'emploi ayant les compétences souhaitées,
- de doubler notre effectif en 2004 sachant qu'actuellement le GEV emploie 7 salariés aux compétences multiples et cela presque uniquement sur la commune de Vaugneray.

Dès que possible, la liste des compétences recherchées sera communiquée.

Vous pouvez nous contacter pour de plus amples informations au : 04.78.45.83.83 ou nous faire parvenir vos remarques et suggestions à l'adresse suivante :

G.E.V.

Z.A Les Deux Vallées
69670 VAUGNERAY

Jean-Michel ROZIER
Président

**MERCI DE FAIRE CONFIANCE
AUX ANNONCEURS
QUI AIDENT À LA PARUTION
DU BULLETIN MUNICIPAL**

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes maternelles, des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie • 69290 St Genis-les-Ollières
Tél. 04 78 57 44 91

L'ASSISTANTE SOCIALE MME MAURE

sera présente en salle des Associations

le 1^{er} mercredi de chaque mois
sur rendez-vous de 10 h à 12 h.

Pour les rendez-vous appeler
la MDR à Vaugneray

Tél. 04 78 45 78 20

TRAVAUX RÉALISÉS ET FINANCÉS PAR LA COMMUNE • CAMPAGNE 2003

Chemin des crêtes au Col de la Croix du Ban

Fourniture et pose de trois rigoles métalliques type Reverdo et confection d'une hélice en enrobé chaud de cinq mètres de long sur 1 mètre de large pour évacuation des eaux de pluie. Réglage et compactage du fond forme.

Chemin de Fond Fumey

Pose d'une rigole type Reverdo. Remise en forme du chemin, empierrement en tout-venant 0.31.5 de carrière sur 0.15 d'épaisseur y compris compactage sur 450 mètres.

Chemin des Congères

Pose de trois rigoles métalliques type Reverdo, empierrement en tout-venant 0.31.5 de carrière sur 0.15 d'épaisseur y compris compactage sur 400 mètres.

Chemin des Béchères

Epandage de rabotage de goudron y compris compactage sur 20 cm d'épaisseur sur 300 mètres.

Chemin des Colombières du chemin du Mulet en direction de St Consoce

Epandage de tout-venant sur 30 cm d'épaisseur avec réglage et compactage sur 300 mètres. Création d'un fossé pour évacuation des eaux de pluie sur 200 mètres et confection d'une hélice en béton d'un mètre cinquante de large et cinq mètres de long.

Chemin Montée des Roches

Réfection de la chaussée en enrobé à chaud et création d'un caniveau grille sur la partie supérieure du chemin.

Route de la Croix du Ban

(à hauteur de la caserne des pompiers).

Pose d'un caniveau grille pour évacuation des eaux de pluie.

Alain Carret et Serge Guillermin

Route de la Croix du Ban
Pose d'un caniveau



Chemin des Colombières



Chemin des Béchères



**Chemin des Colombières-
Chemin du Mulet**

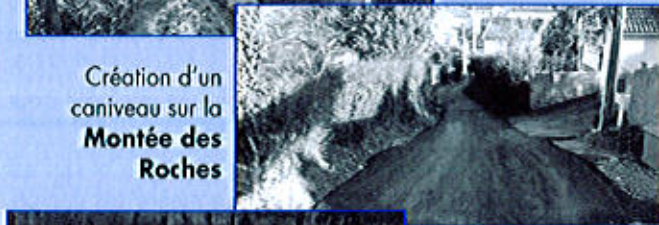


Chemin des Béchères

Montée des Roches



Création d'un caniveau sur la Montée des Roches



Chemin des Colombières



Chemin des Colombières

TRAVAUX FINANCÉS PAR LA C.C.V.L.



Création d'un arrêt minute pour la sécurité des enfants devant le groupe scolaire.



Chemin des Presles

AVANCEMENT DES TRAVAUX DU PLATEAU MULTISPORTS DE POLLIONNAY

Les travaux ont été confiés à l'**Atelier Tudelle** de Vaugneray, représenté ici par Henri et Robert Simonard, respectivement architecte et maître d'œuvre, et l'entreprise Green Style, spécialisée dans la réalisation et l'aménagement de complexes sportifs.

Celui-ci se compose des éléments suivants :

- Un bâtiment, comprenant une salle de réception au niveau supérieur (pouvant faire office de tribune, lors des matchs, grâce à son alignement au terrain de football et son système de portes coulissantes s'ouvrant sur le stade) et un sous-sol qui, de même qu'une annexe de plein pied, constituera les vestiaires.



- Le terrain de football (dont le gazon sera fourni directement par les carrières de concassage de Pollionnay) sera éclairé par quatre mâts supportant chacun trois projecteurs.
- Huit terrains de boules, qui héritent des éclairages initialement prévus pour le stade de foot dont les limites ont été agrandies depuis les plans d'origine.
- Un terrain de basket-ball, et une aire de pique-nique et de détente.

Des aménagements complémentaires permettant la pratique d'autres sports, (ex : skate...) sont envisageables.

Ce chantier d'apparence colossale n'a débuté que fin septembre dernier, pourtant, et en dépit des récentes intempéries, l'aménagement du terrain, la maçonnerie, les clôtures,

V.L. Coiffure

du mardi au jeudi : 9 H-12 H 14 H-19 H
vendredi : 9H-19 H NON-STOP
samedi : 8 H-17 H NON-STOP

3, place de l'Eglise
69670 Vaugneray

Tél. 04 78 45 92 36



l'implantation des mâts d'éclairage, la pose des filets (destinés à contenir les balles perdues) sont déjà achevés. Sont en cours : les tranchées abritant l'alimentation électrique, le recouvrement de la maçonnerie, l'aménagement des espaces verts, les couches de finition, le goudronnage du terrain de basket.



Quant à l'aménagement intérieur, il devrait commencer début avril. Malgré quelques contretemps rencontrés (lors du drainage et du nivellement de l'aire de construction) au début des travaux, ceux-ci ne souffrent d'aucun retard face à la date annoncée pour leur aboutissement, à savoir début mai 2004. Sous la présidence du Maire - Gilbert Marignier - Jean-Pierre Marquier, adjoint aux finances de la commune de Pollionnay, indique que le budget initialement prévu pour ces travaux reste inchangé à ce jour.

L'inauguration de ce complexe au standing et au cadre exceptionnel aura lieu les 25, 26 et 27 juin prochain.

Celui-ci saura récompenser les sportifs de la commune, dont nous saluons au passage l'assiduité et le courage, puisque certains d'entre eux vont jusqu'à la plaine des jeux au stade de Gerland poursuivre leur entraînement, avec la hâte que l'on devine d'investir leur propre champ de bataille.

Melodie Oran

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS LES RAISONS D'UNE RÉVISION

Lors d'un précédent article paru en mars 2002, nous vous avons présenté les différentes problématiques en matière d'urbanisme. Deux ans après, de nombreuses études et démarches, nous ont amené à prendre la décision de réviser notre plan d'occupation des sols, ce dernier datant de 1993. Pour votre information, l'esprit de la loi solidarité et renouvellement urbain du 13 décembre 2000, malgré quelques aménagements survenus avec la loi habitat et urbanisme d'août 2003, n'a pas fondamentalement changé.

Les actions dans le domaine de l'urbanisme doivent être abordées non plus en simple zonage des différentes destinations du sol, mais en élaborant une véritable politique d'aménagement de l'espace et de développement communal.

Depuis juin 2003, notre commune fait partie du contrat de développement économique et social du territoire de l'ouest lyonnais, ce pays allant de l'Arbresle à Mornant, signé avec la région Rhône-Alpes et porté par A.C.O.L.A.D.E. (association du pays des coteaux du lyonnais pour l'aménagement et le développement).

Dans le cadre du SOL (syndicat de l'ouest lyonnais), un travail s'est amorcé pour mettre en place un schéma de cohérence territorial qui concerne le même territoire.

Récemment, notre communauté de communes a signé avec l'Etat un plan local de l'habitat qui limite à 2% par an l'augmentation de notre population pour les trente prochaines années. Par ailleurs, notre commune peut s'appuyer sur différents outils façonnés ces dernières années : plusieurs études d'urbanisme, le diagnostic agricole, le schéma directeur d'assainissement, le travail sur la charte paysagère, le pré-inventaire du patrimoine.

Fort de tous ces paramètres, nous pouvons entreprendre cette procédure avec la détermination de répondre aux enjeux détaillés dans le mot du Maire.

Pour l'essentiel, il faut rechercher une urbanisation plus équilibrée et garantir notre environnement matériel et agricole.

Pour conclure, dans ce moment important, où nous nous opposons fermement au projet du contournement autoroutier ouest de Lyon, notre démarche s'inscrit dans cette volonté de faire évoluer notre bourg et notre territoire tout en lui conservant son identité villageoise et son caractère rural.

André Brottet, Premier adjoint

Inauguration du Plateau Multisports les 25, 26 et 27 juin 2004

Nous demandons aux associations
de se mettre en rapport avec la Mairie
dans le but d'organiser cette manifestation.

MEUBLES Daniel Delorme

Fabricant
Depuis 1979

atelier - magasin
12, route de Bordeaux - D 489
69670 VAUGNERAY
04 78 45 93 44
Fax 04 78 45 73 75

Tout l'ameublement

- copies d'ancien •
- lignes d'aujourd'hui •
- salons (cuir, tissus) •
- literie •

EXPO

VAUGNERAY
du lundi au samedi inclus
YZERON
le dimanche après-midi

INTERNET À HAUT DÉBIT : LA SITUATION À POLLIONNAY

Depuis les années 75-80, l'informatique a envahi notre vie quotidienne : standard téléphonique, conception des journaux de presse écrite, carte à puce pour diverses actions, service météo par exemple... L'évolution de l'informatique et de l'électronique a engendré de profondes transformations par la conception et l'utilisation de microprocesseur qui aujourd'hui permettent de faire fonctionner bon nombre de matériels (calculatrices, montres, jeux électroniques, équipement automobile, lecteur de code barre...).

Cette révolution technologique, le numérique, rend et rendra de grands services à l'Homme, mais il ne faut pas oublier que l'essentiel de la Vie est ailleurs : gestion de l'environnement de la planète, relation avec les autres, partage des ressources terrestres, gestion du son et des images, développement du savoir, du travail... Communiquer a pris une grande place dans notre civilisation, par exemple avec les signes de fumée ou par le Code Morse, par le téléphone ou les ondes radios, et voir aujourd'hui par le satellite. Un article dans le Bulletin Municipal n°76 de décembre 2001 présentait un bilan du réseau câblé à Pollionnay. Sur notre commune 10 foyers sont abonnés à l'Internet à haut débit avec cette technique sur 250 possibles, uniquement accessible au centre Bourg.

Internet est devenu un outil intéressant, voir incontournable. On parle de toile (souvenir de Michel Serres), de net... Pourquoi faire ? Pour communiquer collectivement ou individuellement, pour les loisirs, pour rechercher un logiciel informatique (sharewares), pour participer à un groupe de discussion, pour des achats en ligne, pour la recherche d'un travail, pour le partage du savoir...

Pour permettre à tous les Pollionnois de profiter d'un haut débit afin de faciliter les échanges et les recherches, pour ne plus se connecter avec un débit de 30 à 50 kBits/s soit environ 5-7 Ko/s mais avec un débit 5 à 10 voir 20 fois plus rapide, nous avons proposé une pétition en Mairie et un dossier d'inscription pour l'ADSL, sur le site ariase.com. A ce jour (début mars), 105 inscrits sur ariase et environ 70 inscrits sur la pétition. L'objectif du « club des 100 pour l'ADSL à Pollionnay » est atteint afin de lancer une pré réservation auprès de France Télécom (FT). L'ADSL est la meilleure solution et la plus consensuelle pour permettre au plus grand

nombre de recevoir le haut débit avec l'utilisation de la ligne téléphonique et le réseau de FT. 700 abonnés environ. D'autres techniques peuvent être associées comme le système WIFI qui permet la réalisation d'une boucle locale de 10 km maximum ou d'un réseau familial sans fil chez soi pour relier les différents ordinateurs personnels.

Avec l'ADSL chaque ligne téléphonique fonctionne pendant la connexion au net. Plus de ligne occupée pendant que son enfant surfe... Pour cela FT doit équiper le central téléphonique (près de la Mairie) de système pour permettre la transmission de données numériques et cela pour toutes les lignes du central. Un filtre est utilisé pour séparer les fréquences vocales (basses fréquences) des fréquences utilisées par l'ADSL (hautes fréquences). Pour pouvoir recevoir correctement ces fréquences, une distance maximum entre le central et l'abonné doit être de moins de 5 km en suivant les lignes téléphoniques. Pour Pollionnay, cette distance est maximale de 4.5 km pour Mercrey.

Au moment de la parution de ce bulletin, la liste des 100 aura été envoyée pour cette étude de pré réservation de notre dossier par la direction régionale des collectivités territoriales. Un accord de confidentialité a été signé entre la commune et FT. Lorsque la réponse de FT sera favorable, l'ensemble des administrés qui le souhaitent pourra choisir et contacter un FAI (fournisseur d'accès Internet). Dès lors que 100 abonnements aux différents FAI seront signés et que FT aura reçu la confirmation, les lignes téléphoniques seront modifiées pour pouvoir recevoir le haut débit à Pollionnay et aussi à Grézieu (20 abonnés sur Montolvet). Mais il nous reste un dernier obstacle : les accords nationaux entre FT et les FAI. A ce jour, 2 FAI ont signé. Nous contactons donc les principaux FAI et vous serez informés de la situation.

A 17 km de Lyon nous ne pouvons rester les bras croisés sur notre commune dont l'habitat est dispersé et attendre que l'écart entre grande ville et village rural se creuse. Il faut aussi penser à l'intérêt pour les entreprises de Pollionnay et pour les nombreux jeunes qui ont besoin d'informations, de documents de travail... Ce projet est un projet collectif. Nous continuerons à vous informer sur la conduite à tenir. @+.

Christian Raquin@aol.com



Entreprise depuis 1976 à votre service



ZI Chemin du Château - 69630 CHAPONOST

Tél. 04 78 56 18 53

- Traitement curatif contre les insectes à larves xylophages
- Ravèlement de façades
- Peinture et enduit projeté
- Isolation thermique extérieure
- Double vitrage - sur vitrage
- Isolation des combles

Réparation agricole Maurice PERRAUD

Concessionnaire ZETOR

ZA de Clape-Loup
69280 Ste-Consorce

Tél. 04 78 87 60 40

Fax 04 78 87 60 41



COMMISSION ENVIRONNEMENT APPEL AUX BONNES VOLONTES...

La commission environnement se réunit environ une fois par trimestre et rassemble à la fois élus et citoyens.

Ce groupe de travail a développé des temps de sensibilisation et des actions de "nettoyage de printemps".

Afin de renforcer son effectif, vous serez les bienvenus !

Contacts : Agnès Poccachard au 04.78.48.14.20
André Brottet au 04.78.48.14.42



LES MÉTIERS ET COMMERCE DE NOTRE VILLAGE

A POLLIONNAY, UN SALON DE COIFFURE PAS COMME LES AUTRES
Un après-midi de Janvier, nous avons été reçus au salon infini, au Bourg de Pollionnay. Nous avons souhaité mieux connaître Audrey Raymond qui travaille dans ce salon qu'elle a acquis contre vents et banquiers. Il lui a fallu beaucoup de persuasion et de conviction pour qu'une banque lui propose un plan de financement pour ce commerce de proximité dans un petit village des Vallons du Lyonnais. Ce commerce était-il viable?... Il fallait toute sa sagesse pour le croire et c'est réussi. En 2001, à 23 ans, elle achète Son Salon. Audrey Raymond a progressivement parlé d'elle au court de notre entretien.... Depuis le collège, elle a choisi ce métier de coiffeuse. Toute petite déjà, ses envies de coiffer, de s'occuper des autres, de couper les cheveux ont été assez fortes pour commencer une école de coiffure après avoir rencontré des professionnels au salon des métiers. Un apprentissage et une formation en alternance lui ont permis d'obtenir le CAP de coiffure en 1995 afin d'exercer dans divers salons. Audrey nous parle d'un de ces souvenirs de stage : "C'était à Sathonay-Camp où une fois par mois je coiffais les appelés... enfin je les rasais, 10 par jour. Je n'avais pas peur de faire des marques blanches sur le crâne. Cela m'a permis d'acquérir une des techniques de la coiffure". Alors après le CAP, elle fut employée par différents salons dont le salon infini avec Me Parrachi (96-98).



Mais pour Audrey, l'envie d'indépendance était très forte. Le besoin de gérer son planning, d'innover, de développer ses connaissances et ses pratiques ont facilité son projet d'obtenir un BP qui est un diplôme indispensable pour diriger son propre salon de coiffure. Ce fut difficile mais cela fut le départ de sa nouvelle vie de "Patronne" à Pollionnay.

Depuis 12 ans de carrière une seule bavure... Non pas une oreille comme aux arènes de Nîmes mais une petite coupure sur le lobe d'une oreille dû à des ciseaux trop aiguisés. Enfin... Après l'obtention de ce BP, elle n'a cessé de vouloir progresser pour garder le contact avec les nouveaux produits ou les meilleurs techniques afin d'apporter un plus pour les Pollionnois : coupe, couleur, mèches...

"Quel est votre travail favori?" "Tout, nous dit Audrey, car j'aime tout faire : c'est cette profession qui me plaît". En plus de sa passion, elle a des idées : organiser une coupe à domicile pour les clients fidèles qui ne peuvent se déplacer pour des raisons de santé. Audrey ne conçoit cela que comme un service. Une autre idée qui a vu le jour : coiffer les pensionnaires de la maison de retraite. Une fois tous les quinze jours, le mardi après-midi, selon un planning défini, les pensionnaires qui le souhaitent se rendent au salon plus ou moins aidés. En

écoutant Audrey, nous l'imaginions avec une petite valise et son matériel pour aller coiffer ses dames... mais en fait, une pièce a été équipée à la maison Jean Villard, avec un bac pour le lavage, un fauteuil et son tabouret ainsi que le nécessaire pour se voir "en face". Un autre coiffeur s'occupe des hommes. Les pensionnaires peuvent aller se faire belles et beaux. Voilà bien une dimension sociale importante que "notre" Audrey n'oublie jamais... Dans notre entretien, ce besoin de participer à la vie du village et de s'intégrer aux animations du Bourg s'exprime très fortement pour elle... tout en « agitant » ses ciseaux crantés ou à coupe, son rasoir effilé ou avec son sabot. C'est bien un lien individualisé, personnalisé que veut créer notre coiffeuse de Pollionnay à travers son travail.

Pour les hommes la coupe en brosse est la plus difficile. Pour les femmes, cela demande de la technique et pour les enfants cela dépend de l'âge. "Et avec les poux que faut-il faire?" "Tout d'abord, répond Audrey, je refuse systématiquement de coiffer "ces têtes à poux". C'est une question d'hygiène. Un de mes trucs c'est d'appliquer une couleur naturelle (acide) pour prévenir cet envahisseur".

Lors de la reprise du salon, elle a tout de suite modernisé les lieux et appliqué des nouvelles règles d'hygiène : un appareil de stérilisation pour les instruments (ciseaux...) utilisé à chaque fin de semaine et des lingettes imbibées de désinfectant pour les sabots des tondeuses. Pour cette coiffeuse, cela ne suffit pas : il faut développer le service aux clients. Pour cela Audrey choisit d'exposer et de vendre des accessoires de coiffure et des bijoux fantaisies pour embellir encore plus ses clientes. C'est une atmosphère que souhaite créer Audrey dans son salon de coiffure et tous l'apprécient. Cela se voit car la période de vacances est vécue comme un abandon par certains malgré l'annonce de ses absences. Dans la coiffure, il est très difficile de se faire remplacer par un collègue. Les clients viennent de Pollionnay mais aussi de Tassin ou Craponne et encore d'Ecully ou de Vaugneray... 7 à 20 rendez-vous par jour, selon les périodes de l'année. Quelques fois les horaires sont variables, au jour le jour : être belles et beaux n'attend pas!

C'est pour ces raisons qu'Audrey se pose beaucoup de questions sur un éventuel agrandissement et pour un futur choix de famille. Ses deux envies demandent une programmation et une organisation sans faille que les Pollionnois et les autres devront bien accepter. Alors leurs cheveux auront poussé mais les clients du salon resteront fidèles à leur coiffeuse, Audrey, et reviendront se faire une beauté au salon "infini'tiff's...". A bientôt.

Tél. : 04 78 48 17 65

Marie-Ange Marchand et Christian Raquin

SARL FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE. Tél. 04 78 57 18 04



LA MÉDIATHÈQUE



La médiathèque de Pollionnay en 2003 c'est :

- Un service de lecture public ouvert à tous
- 8h30 d'ouverture hebdomadaire

Mercredi 10 h-12 h - Jeudi 16 h 30-19 h

Samedi 10 h-12 h - Dimanche 10 h-12 h

• Permanences assurées par une quinzaine de bénévoles et une salariée. Ils sont là pour vous accueillir, vous aider à vous repérer dans la médiathèque et assurer les retours et les prêts de documents.

- 405 lecteurs inscrits (192 adultes, 201 enfants et 13 collectivités)
- 8240 documents disponibles : livres, CD, vidéos, DVD, Cdrom, périodiques
- 19734 prêts de documents réalisés
- Un partenariat avec la Médiathèque départementale du Rhône, qui permet le renouvellement des documents.
- Des animations tout au long de l'année : expositions, veillées contes, accueil des classes...

D. Bourrat

Afin d'offrir un temps d'ouverture supplémentaire de la médiathèque le mercredi après midi de 15 h à 17 h, l'équipe assurant son fonctionnement et la municipalité souhaiteraient accueillir de nouveaux bénévoles.

Aussi si vous êtes curieux, que vous souhaitez mettre votre temps libre au service de la collectivité, au sein d'un service public de lecture, venez vous renseigner auprès de l'un ou l'une d'entre nous pour de plus amples renseignements, lors d'une permanence.

Tél. : 04 78 48 14 69

le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54



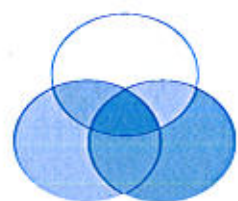
E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h





MAISON DE LA RENCONTRE QUE SE PASSE-T-IL ?



Notre assemblée Générale s'est tenue le 18 janvier 2004 au cours d'un Dimanche-Café, devant une nombreuse assistance : environ 40 personnes.

Rapport Moral et Bilan de l'année 2003

lu par notre Présidente :

Françoise nous présente les projets et perspectives pour 2004 par ordre chronologique :

24 Janvier : exposé, photos et film sur le Bénin présenté par Danièle et Christian Desroches.

20 mars à 16 h : veillée d'Antan avec dégustation de bugnes et autres gâteaux faits maison.

12 Mai : (un mercredi) : visite à la Maison des Métiers à St Symphorien s/Coise - Co-voiturage - inscription à la Maison de la Rencontre ou auprès de Jean Peyrat.

En Juin : (un mercredi) sortie pour visite de l'île au Beurre, réserve ornithologique, rencontre avec le dernier fabricant de barque joute, Tupin-Simon à Condrieux.

5 septembre Foire de Pollionnay : les métiers anciens liés au textile et à l'activité féminine, repasseuse, bouillonneuse, couturière, blanchisseuse, dentellière, etc.... des contacts à prendre...

24 Septembre : sortie prévue par Andrée et Marc Roux, visite du village de Cervières près de Noirétable, découvrir la maison des Grenadières et leur travail de brodeuse. 2 h de trajet, co-voiturage ? Location d'un minibus ? Chauffeur ? À réfléchir.

En Octobre : exposé débat sur le thème vaccination et épidémiologie.

Vous avez des idées... Venez nous les proposer, nous les attendons avec impatience.

Au cours de notre réunion du 21 janvier un nouveau bureau est élu : - Présidente : Monique ÉONO, Vice-présidentes : Annie Delorme, Odette Petitjean, - Secrétaires: Stanis Brochet, Jean et Michelle Peyrat, Françoise Rageade, Trésorière : Jeannette Chantre, - Trésorière adjointe : Marie-Ange Marchand, Econome : Andrée Roux (chargée de l'approvisionnement) Déléguée à l'ASCP : Josette Chavand, Annie Delorme.

Et n'oubliez pas nos Dimanche-Café... les 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois.

ASSOCIATION OURS BRUN



OPÉRATIONS MALADIES ORPHELINES

L'Association Ours Brun, la société LVL basée en Loire-Atlantique informent que la récupération des cartouches d'encre vides a permis, grâce aux écoles, aux commerces, aux particuliers, aux entreprises, de récolter la somme de 34 411 euro.

Cette somme a été remise à la Fédération des Maladies Orphelines pour l'année 2003.

Vous pouvez aider des enfants malades en continuant à nous envoyer tous types de consommables : fax, imprimantes, télécopieurs...

Il y a un nombre considérable de personnes qui se sentent concernées et qui veulent participer à cette action.

C'est très encourageant et je vous en remercie.

Association Ours Brun

Stéphanie Saidani

Tél. : 06 78 17 54 14

DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY

Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78



club hippique de POLLIONNAY

- Cours toute l'année
- Ouvert à tous (dès l'âge de 5 ans)
- Formule découverte pour les débutants

Tél. : 04 78 48 18 93

Répondeur : 04 78 48 10 45



ECOLE DE MUSIQUE DE POLLIONNAY



Le samedi 13 décembre 2003, la chorale de l'Ecole de Musique de Pollionnay se produisait à la chapelle de la Maison de Retraite Jean Villard.

Ce concert a permis aux résidents, ainsi qu'aux autres personnes présentes de découvrir des chants de gospel et de se souvenir de chants de Noël traditionnels qui ont bercé leur enfance.

Cette manifestation a eu un grand succès, et a fait l'enchantement de l'assistance, pour le plus grand plaisir des choristes qui avaient mis tout leur cœur et toute leur énergie à la réussite de ce concert. En effet, quel plus beau spectacle que de voir des papys et mamies chanter en même temps que nous ? Que d'émotions ce jour-là !

Nous tenons à remercier tout particulièrement les résidents de la Maison de retraite, qui ont reglé la chorale par un délicieux goûter, puisqu'ils s'étaient mis au fourneau pour nous préparer de savoureux gâteaux. Nous remercions également la Directrice, sans qui ce concert n'aurait pu avoir lieu.

Pour le bureau, Patricia Meniri.

Atelier Tudelle

Architecture - Aménagements extérieurs

Henri et Robert SIMONARD

Pucet - 69670 Vaugneray • Tél. 04 78 45 92 61

Fax 04 78 45 94 88 • E-mail : h.simonard@wanadoo.fr

Réalise l'aménagement du plateau multi-sports

RESTAURANT TERRASSE

Oliver Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

LAB AUTO SPORT



Alors que le printemps et les beaux jours approchent à grands pas, les représentants du team LAB SPORT AUTO s'apprêtent à attaquer une nouvelle saison, la troisième pour l'association.

Après avoir fait le bilan de l'année 2003, lors de l'assemblée générale du 16 janvier dernier avec une partie de nos membres actifs qui ont bien voulu répondre présents, nous démarrons cette saison 2004 avec beaucoup d'ambition.

Cette année est la dernière pour les voitures du groupe F, ce qui concerne la moitié de nos équipages. Certains devront modifier leur véhicule pour passer dans le groupe F2000 en 2005, et les autres seront contraints de changer de bolides, car leur véhicule ne pourra répondre à une réglementation des autres catégories. C'est pour cela, que nos équipages vont essayer de profiter de cette saison, pour effectuer le maximum d'épreuves si le budget le permet.

Certains de nos pilotes, peuvent viser cette saison une qualification pour la finale de la coupe de France des rallyes qui se déroulera les 22, 23, et 24 octobre à Epernay (Champagne-Ardenne), d'autres continueront leur apprentissage et chercheront surtout à prendre du plaisir avec toute l'équipe.

Nous espérons que vous serez très nombreux à venir nous supporter dès les premières courses qui sont les suivantes.

6 et 7 mars : Rallye du Baldomérien (St Galmier - 42)

20 mars : Rallye des Vignes (Régné-Durette - 69)

3 et 4 avril : Rallye du Pays de Gier (St Chamond - 42)

16, 17 et 18 avril : Rallye Lyon - Charbonnières (69)

24 et 25 avril : Rallye des monts du Lyonnais (Ste Foy l'Argentière)

N'hésitez pas à nous demander des renseignements sur ces épreuves, si vous désirez venir nous voir, nous pouvons vous donner les parcours et les horaires ainsi que les engagés à chaque course que nous ferons.

Contact :

LAB SPORT AUTO

Le Labbé 69290 Pollionnay

04 78 48 14 16 ou 06 81 25 07 23

A bientôt sur les spéciales,

le Président, Christophe Giraud

Le Téléthon... ...à Pollionnay

Cette Journée du 6 décembre 2003 a été une réussite dans son ensemble.
Nous tenons à remercier particulièrement :

l'association Ours Brun, les Amis de la Chapelle de Larny, les écoles de musiques de Pollionnay et de Sainte Consoce, le Sou des Ecoles, la Chasse, la Boule des Pins, le Comité de la Foire, le Comité des Fêtes, le Cercle Agricole, le Club de la Randonnée, les commerçants, les personnes âgées.

Cette manifestation n'a pu se concrétiser que grâce à vous tous, bénévoles et participants.
Pour que la maladie recule, nous avons pu donner la somme de 1 341,53 euro à l'AFM. Les malades vous remercient tous et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour vos dons, et dans deux ans à Pollionnay pour une nouvelle édition du Téléthon. Les idées peuvent dès à présent être lancées sur un thème ou autre.

Agnès Poccachard



Association de Marcy l'Etoile La Tourbillante



Logo de Pollionnay composé de fleurs en papier



MJC de Tassin la Demi-Lune. Troupe de théâtre Vice de Planches comédie café théâtre Y'a pas de Honte



Groupe de musique Duband Jungle



Trio de musique classique



Association de Thurins WESTERN DANSE



Crêpes-party



Maquillage



Volumes et le mikado géant



Deux poneys du club La Randonnée de Pollionnay



2^e Marché aux Fleurs Samedi 8 mai à partir de 9 h (vers la Place de la Médiathèque)

C'est le week-end pour faire vos plantations !!!
Les gelées sont passées, le temps est propice
De multiples variétés seront proposées :

- plantes,
- légumes,
- plantes aromatiques,
- suspensions ...

Un parterre sera dédié aux enfants qui pourront réaliser un décor floral !

BOULE DES PINS



C'est au boulodrome couvert de Vaugneray, que s'est disputée la Coupe de la Municipalité et le Challenge Delormas, compétition ouverte à 32 quadrettes de 3^e et 4^e division et qualificative pour la phase finale du Grand Prix du Rhône.

Dès les premiers tours disparurent d'excellentes équipes, notamment :

Ronzon (Chazelles) Brizon (Craponne), Rodix (Tassin), Rochand (St Consorce), ou encore Venet (l'Arbresle), Driol (Champvert), et nos équipes locales.

Les quarts de finales anéantissaient les espoirs de Bation (Courzieu), Volay (Craponne), Macina (Tassin), Jousset (Sourcieux).

En 1/2 finale :

– Bouchard (Charbonnières mixte) 11 - Charondière (Villeurbanne) 6,

– Gouttenoire (St Genis L'Argentière) 4 - Poya (Brindas) 4.

La finale, s'est disputée devant une nombreuse assistance, et, après un but lancé avec assurance par M. Marignier, Maire de Pollionnay, tint en haleine toutes les personnes par son indécision et la qualité de jeu démontrée.

La victoire revint finalement à l'équipe mixte formée de Mrs Bouchard, Guy, Kelechian, Blanchon, et Delafontaine sur le score de 11 à 8 face aux joueurs de la Haute-Brévenne, Gouttenoire, Sarcey, Devaux, et Cuissard.

Le Président Jacques Auby, procédant à la remise des prix, remercia chaleureusement l'équipe municipale, ainsi que le Comité des Fêtes pour leur généreuse dotation ainsi que tous les bénévoles de la Boule des Pins qui, en s'activant deux jours durant rendent cette manifestation aussi renommée et attrayante. Le Président terminera son allocution en souhaitant une entière réussite dans la réalisation des jeux de boules et locaux en construction sur le stade de Pollionnay. Joueurs, élus, et dirigeants présents se retrouvèrent ensuite autour du traditionnel verre de l'Amitié.

P. Chaninel

DES NOUVELLES DU SOU



Le sou après sa période d'hibernation du aux nombreuses fêtes, s'est remis au travail.

Il en résulte un budget et des propositions de financements issues de discussions agréables avec l'équipe enseignante.

Le budget prévisionnel du Sou pour l'année scolaire 2003/2004, permettra de compléter le financement de

– L'activité artistique CE2/CM1 – CM1/CM2,

– La sortie des CE1 – Vulcania CE1,

– Une sortie maternelle,

– Une classe verte Lac des sapins Grande Section/CP,

– Coopérative pour 6 classes,

– Dictionnaires pour CM2.

Pour obtenir ce budget, le Sou s'appuie sur les cotisations (un peu faible cette année, environ 65% des familles) et sur les manifestations qu'il propose.

Après la réussite de la vente de sapin (plus de 50 sapins vendus) et de l'animation du village (Encore merci à toutes les personnes qui ont aidé), les prochaines animations du Sou sont :

– **Une soirée Café-théâtre** : Vendredi 19 Mars à l'auditorium de l'école.

Pour grands et moins grands, soirée à 5 euro pour les personnes au-dessus de 10 ans.

Suivre les affiches. Attention cette soirée risque d'être prise d'assaut, bien penser à réserver dès que possible.

– **Le marché aux fleurs** : Samedi 8 Mai - Réservez votre week-end.

Comme l'année dernière, de multiples variétés, des ateliers et l'espace réservé aux enfants.

– **Une Kermesse/Tombola** : Fin Juin, le lieu reste à déterminer, une demande nous a été faite pour l'inauguration du stade... À voir...

Voilà encore de belles choses en perspective pour le bonheur des petits et des grands.

A bientôt

Pour le bureau, Yves Daul



CHRISTIAN PATRU S.A.

PLÂTRERIE - PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL

92, route de Paris
69260 Charbonnières-les-Bains

Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

CLASSES EN 2

SORTIE EN BOURGOGNE DIMANCHE 13 JUIN 2004

Transport en car

Départ à 8 h 15 place de Pollionnay

(afin de pouvoir voter)

– Visite des hospices de Beaune le matin (offerte par les classes)

– Repas gastronomique

– Visite de Château Pommard l'après-midi (offerte par les classes).

Retour 20 h 30 place de Pollionnay

Prix : 65 euro par personne

Règlement à la réservation par chèque à l'ordre des Classes en 2 de Pollionnay avant le :

15 avril 2004 auprès de :

Christiane Ducrot : 04.78.48.10.94

Esther Lardellier : 04.78.48.11.10

LOISIRS VTT
POLLIONNAY

Le Bourg - 69290 POLLIONNAY • 04 78 48 15 45

Fax 04 78 48 14 44 • www.loisirs-vtt.fr

e-mail : info@loisirs-vtt.fr

A votre service 6 jours sur 7 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (Fermé le mardi)



Mécanique • Carrosserie
Peinture

Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE

Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

Mr. Bricolage

2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
http://www.mr-bricolage.fr

ASSOCIATION ARMEL

RENCONTRE AUTOUR DE L'ICÔNE ET DU CHANT SACRÉ ORTHODOXE



C'est d'un commun accord entre "le Tourdion" de Brignais et l'Association Armel que cette idée avait jailli. Celle-ci eut vite fait son chemin. C'est pourquoi, les 9, 10 et 11 janvier vous étaient proposés ces 3 jours de :

"Rencontre autour de l'icône et du chant sacré Orthodoxe"

Dès le vendredi soir, la météo permettait à tous de venir écouter en l'église de notre village, ces œuvres

particulières et délicates que nos oreilles d'occidentaux ont peu l'habitude d'entendre.

"Le Tourdion" de Brignais et le groupe "Bénédictio" de Villefranche, conduits par la jeune Svetlana Braga, ravissaient nos oreilles. Hélas la grippe dans les rangs, privant les chœurs de certains solistes a fait que certains chants n'ont pu être exécutés comme prévu, raccourcissant d'autant le concert qui parut trop court à beaucoup.

Puis les samedis 10 et dimanche 11, les élèves de l'atelier d'iconographie de l'Association Armel présentaient, dans les locaux de la Maison de la Rencontre, une exposition de leurs travaux. Cette expo reflétait parfaitement l'atelier tel qu'il se présente, à savoir, avec tous les niveaux de dextérité d'exécution, ainsi que tous les stades et étapes de réalisation de l'icône. Et, si les ors manquaient un peu aux yeux de certains visiteurs, c'est qu'il faut bien commencer par un commencement, et se faire la main avant de se lancer dans des frais considérables. D'autant que l'absence de l'or n'enlève rien à la valeur symbolique de l'œuvre, car l'essentiel dans l'icône, n'est pas dans la richesse artistique ou marchande, mais bien dans le chemin parcouru par l'iconographe, en compagnie de "son personnage", et la symbolique qui se cache dans son dessin, dans son histoire, dans sa légende...

Néanmoins, la pose de l'or en feuilles est au programme de l'atelier et bientôt, les élèves que le voudront pourront s'y essayer.

Comme pour le concert, la météo restait clémente durant les 2 jours. L'exposition attirait beaucoup de visiteurs, dont certains découvraient là un monde spirituel inconnu...

Nous avons particulièrement apprécié la présence du Père Gay, venu écouter notre exposé, ainsi que la visite des autorités municipales.

L'Association Armel remercie chaleureusement le Père Gay, curé de la paroisse St Alexandre et les responsables locaux de l'église qui lui ont permis d'organiser ce concert à Pollionnay.

Elle remercie de même l'équipe municipale qui, toute l'année, permet la tenue de son atelier dans la salle des associations de notre village, ainsi que la Maison de la Rencontre qui lui a aimablement prêté son local. Enfin, sa reconnaissance va à tous ceux et celles qui l'ont aidé, de près ou de loin, et qui ont fait que cette manifestation fut une réussite.

La Présidente, Claudette Chazelle

La Secrétaire : Josette Chavand

Contacts : 04.78.48.10.89



A.S.C.P. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2004

Celle-ci s'est tenue en présence de M. Marquier et de Mme Beauquis adjoints, et de M. Carret élu délégué.

La date en avait été avancée pour la raison pratique de répartition des subventions municipales et de règlement des cotisations d'assurances.

Après les présentations d'usage, le Président, Gilles Poccachard, renouvelle pour tous, ses vœux de réussite à la section HIP-HOP récemment intronisée au sein de l'A.S.C.P.

Chaque section est invitée à partager ses expériences, ses réussites et ses difficultés.

SECTION "HIP-HOP"

A l'étonnement de ses initiateurs eux-mêmes, cette section a démarré sur les chapeaux de roues. 30 enfants de 8 à 15 ans, partagés en deux groupes entraînés par Yoann Teulade, vacataire de la Maison des jeunes de Vaugneray.

Un groupe s'entraîne avec bonheur dans la salle d'évolution de l'école, le second, qui s'entraîne dans la salle Rubinstein, rencontre quelques problèmes d'exiguïté.

M. Marquier, adjoint, invite les responsables de tous les groupes associatifs, Hip-Hop ou autres, à rencontrer les élus aussi souvent que nécessaire, afin de trouver ensemble un terrain d'entente et des solutions les plus adéquates possibles.



SECTION "BOULE DES PINS"

Cette section fonctionne très bien, dynamisée par quelques familles très « mordues »,

40 licenciés cette année.

Elle attend avec impatience de pouvoir disposer de son outil de travail, à savoir, le nouveau boulodrome prévu dans le complexe sportif communal, pour le déroulement de ses concours.

SECTION "MAISON DE LA RENCONTRE"

C'est bien là le lieu et l'ambiance dans lesquels il fait bon se rencontrer. Une bonne vingtaine de personnes s'y retrouve régulièrement, mais il serait difficile d'y compter tous les « occasionnels » venant profiter d'un programme particulier : exposé de découverte, sortie, expositions...

L'équipe animatrice est dynamique et les idées ne manquent pas. Les « Dimanches-Cafés » sont un régal de bonne humeur, d'amitiés, dans le respect des personnes. Ils se tiennent le 1er et le 3e dimanche de chaque mois, de 10 h à 12 h, et sont ouverts à tous.

SECTION "CLIQUE DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS"

Son activité est sans changement.

Il est loin le temps où, selon un schéma tout tracé, les jeunes garçons du pays quittaient la robe d'enfants de cœur pour prendre le clairon ou le tambour.

Aujourd'hui, elle se heurte à l'éclatement de la population d'enfants et d'ados qui quittent le village dès la 6ème pour poursuivre ailleurs leur scolarité, ainsi qu'à la multitude infinie des activités qui leur sont proposées.

Ce phénomène est d'ailleurs ressenti par toutes les sections qui proposent des activités pour les enfants, que ce soit le foot, les boules ou autres.

Néanmoins, bon an, mal an, la clique continue d'assurer la prestation musicale des commémorations officielles, et participera à la fête du centenaire du Corps des Sapeurs Pompiers bénévoles de Pollionnay qui aura lieu cette année.



SECTION "CLUB DE FOOT"

57 licenciés dont 35 enfants.

Cette section doit faire face cette année à une organisation, une planification très lourde du calendrier des entraînements et des matchs. Compte tenu de l'indisponibilité actuelle du stade, les entraînements se déroulent à Grezieu pour les plus jeunes, à Gerland pour les adultes.

Hélas, trop souvent, ce calendrier est bousculé au dernier moment.

Les Clos de Chaponost Hôtel** Restaurant

Situé dans l'Ouest Lyonnais à 12 km du centre de Lyon,
dans un cadre de verdure et de fleurs très appréciés pour les réceptions,
les cocktails au bord de la piscine, et une cuisine fine et raffinée.

2 formules "Réception Prestige" et "Réception"

3 salles climatisées de 50 à 150 personnes.

46b, av. Paul Doumer - CHAPONOST

Tél. 04 78 45 49 49 • Fax 04 78 45 59 45

www.clos-chaponost.com • contact@clos-chaponost.com



Le Club aspire lui aussi à pouvoir profiter des nouvelles installations sportives communales, et espère que celles-ci seront un attrait pour la population grandissante de Pollionnay.

M. Marquier, adjoint, annonce que les travaux suivent leur cours malgré un retard de quelques jours sur l'échéancier, le complexe sportif devrait être opérationnel pour le match du 6 juin.

Nos élus insistent sur le fait que ce nouvel équipement est destiné à tous les habitants de la commune, sportifs ou non.

Ils souhaitent qu'il soit un lieu de rencontre et de convivialité pour tous les groupes associatifs et même pour les promeneurs individuels qui voudraient profiter de ce balcon avec vue sur les Alpes.

Ils espèrent également que l'inauguration donnera lieu à des festivités générales et particulières, par exemple le 30e anniversaire du Club de Foot, le centenaire des Sapeurs-Pompiers etc...

THEATRE

Une demande nous parvient de la part de Mme Monteil. Cette personne souhaiterait monter un groupe d'expression par le théâtre, avec des enfants et des adultes. Si son projet prend forme, la porte de l'A.S.C.P. lui est ouverte. Elle est invitée à présenter son idée par la voie

du bulletin municipal. (Voir article : sondage concernant nouvelle activité tout public).

D'une manière générale, pour éviter autant que possible les petits accrochages, les incompréhensions... le Président invite toutes les sections à s'édifier un règlement intérieur simple et précis, qui pourrait être remis à leurs adhérents.

Les élus souhaitent que chaque section, chaque association locale, fasse parvenir en mairie un

bilan de leurs activités et de leurs finances, afin de pouvoir revoir l'attribution des subventions de manière plus équitable. Ils émettent aussi leur vœu d'étudier avec les associations et groupes locaux, l'édition d'un dépliant, recueil d'informations qui pourrait être remis aux nouveaux arrivants de notre commune.

La trésorière procède à la répartition des subventions municipales selon les décisions du conseil, et chaque section s'acquitte de sa part de cotisation d'assurances.

Le Président se charge de rencontrer la Compagnie d'assurances afin de réviser la police en fonction de l'augmentation des effectifs au sein de l'A.S.C.P. et de celle des tarifs.

Elections du C.A. et du bureau :

Mme Francette Beaupelet est démissionnaire. Elle est remplacée par M. Pierre Guyonnet de la section Foot.

A ce jour, le C.A. se compose de :

Auby Jacques, Bouchard Eric, Brossard Lucien, Chavand Josette, Demeure Pascal, Eono Monique, Guyonnet Pierre, Jasserand Laurence, Perra Nathalie, Perrier Sylvie, Pocachard René, Poccachard Gilles.

Le C.A. procède à l'élection de son bureau.

Sont élus :

Président : Gilles Poccachard

Trésorière : Sylvie Perrier

Secrétaire : Josette Chavand.

La signature bancaire est confiée à Sylvie Perrier, nouvelle trésorière.

Josette Chavand

SONDAGE :

"NOUVELLE ACTIVITÉ TOUT PUBLIC"

L'ASCP (Association Sportive et Culturelle de Pollionnay) doit accueillir prochainement une section Théâtre, grâce à l'implantation future d'une nouvelle compagnie sur notre commune.

En fonction de la demande, cette association peut proposer la mise en place et l'animation, à partir d'avril 2004 de différents ateliers :

- séances d'éveil enfants (activités gymniques et d'expression corporelle) 3-4 ans et 5-6 ans,
- atelier théâtre enfants 7-11 ans,
- atelier théâtre jeunes 12-17 ans,
- atelier théâtre adultes à partir de 18 ans.

Si vous, ou votre entourage, pensez être intéressé par l'un ou plusieurs de ces ateliers, faites le savoir en contactant Anne Monteil de la Compagnie Colline Théâtre au 04 78 48 10 78 (répondeur si absente) ou Gilles Poccachard, président de l'ASCP au 04 78 48 16 25.

Anne Monteil



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45



Toute la lumière sur...

LE FESTIVAL COURANTS D'ARTS 2004

On se rapproche à grands pas de l'événement.
Du jeudi 13 au dimanche 16 mai :
Avec une soirée de plus que l'année dernière
pour découvrir l'Art sous toutes ses formes.



Une programmation époustouflante :

Un programme comme ça, ça ne se raconte pas !
Allez vite le consulter en exclusivité au dos
de ce bulletin municipal.

Quelques mots quand même :

**Une soirée supplémentaire est programmée
le jeudi, dédiée à la musique.**

Venez profiter de l'ambiance concert du festival
avec trois groupes de choc qui enchaîneront
sur des sons Jazz, Blue Grass et Rock...

Échange autour de l'art

En plus des rencontres informelles qui s'improvisent
à tout moment sur les lieux du festival,
un instant privilégié est réservée aux échanges
avec les artistes le samedi à 16h30 au salon de thé
où l'on pART-le...

Une place pour la danse

L'expérience était réussie l'année dernière
avec la danse traditionnelle de la Tourbillante.
Cette année, place au hip-hop,
à la danse africaine et contemporaine.

Les nouveautés 2004

Avec un programme particulièrement riche,
l'édition 2004 apporte un vent de fraîcheur.

LEZ'ART

Visites guidées de l'expo par les artistes :
exprimez vos émotions, votre ressenti positif
ou un peu moins, pour une œuvre ;
l'artiste commentera les œuvres des autres exposants
ou les siennes, les techniques, les effets souhaités
et les émotions qu'elles lui procurent.

Les Arts demain :

initiation peinture adultes

Dans le cadre de la démonstration/initiation, le
public adulte pourra laisser une empreinte de
son passage comme au temps des cavernes.
Une démarche encadrée par l'artiste peintre JIEF-FEN
qui utilise des pigments naturels.

Prix du Public

Le public sera invité à voter pour son œuvre
préférée. L'artiste ainsi désigné pourra recevoir
son trophée : une œuvre originale signée
Anny Brunelle, Sculptrice
(<http://anny.brunelle.free.fr>).
Et bien d'autres surprises à découvrir sur place !

On aime et on en redemande...

Au festival Courants d'Arts, il y a les
recettes qui marchent :

Art'Impros

Où comment un peintre improvise sur
les notes d'un musicien...

Les Renc'Arts (samedi après-midi)

C'est l'occasion pour les artistes de
faire découvrir une partie de leur répertoire
ou un extrait de leur pièce...

Les ateliers enfants (dimanche matin)

Grâce à des animatrices, les enfants s'éveillent
également à la peinture.



Gros plan sur...

LE FESTIVAL COURANTS D'ARTS 2004

IDEST

Avec nous cette année encore, le groupe Idest
a su marquer nos festivals. Idest, ce n'est pas seulement du rock
et des textes superbes à entendre : c'est aussi à voir !

Du grand spectacle, de l'ambiance, et la performance "live"
de l'artiste peintre Emmanuelle Seccia.
En route pour le rythme et les couleurs...



Lucien Besson

Son altruisme a sans doute inspiré les formes
rondes de ses sculptures, dont les courbes
épousent toute la force que symbolisent le marbre
et la pierre.



OLGA K

Une artiste peintre sincère et enthousiaste,
dont la démarche picturale
se caractérise par une palette
chaude et vigoureuse.
Une sorte d'instantané de la scène
met en valeur son sens du mouvement
et la profondeur de sa peinture.
Ses personnages insufflent
un rythme, et accompagnent
nos pensées...



Théâtre 2000

Dreyfus de Jean-Claude Grumberg

Courants d'Arts est fière de programmer le Théâtre 2000.
Récompensée par le Masque d'Or 2002
(meilleure troupe amateur au niveau national) avec L'Atelier
de Jean-Claude Grumberg, la troupe jouera Dreyfus
du même auteur le samedi 15 mai à 20h30.
Ces deux pièces forment avec Zone Libre une trilogie
que le Théâtre 2000 présentera à Saint-Genis Laval,
en présence de l'auteur !

Courants d'Arts ?

L'association Courants d'Arts organise
son 4^e festival à Pollionnay.
A travers la présentation des spectacles
de toutes natures, concerts, théâtre, exposition,
lecture de poèmes... Courants d'Arts se donne
un objectif ambitieux, l'accès à la culture
pour tous : des rencontres sympas avec
les artistes, des tarifs abordables, des spectacles
pour les adultes et les enfants...

Dernière minute...

Il n'est pas trop tard pour nous aider
dans l'organisation du festival. Distribution
de prospectus, participation au festival
(accueil...), hébergement d'artistes...
Contactez-nous vite au 04.78.48.18.65



ASSOCIATION GENEVIÈVE DUMONT



Conservation d'un patrimoine et développement de l'art contemporain.

Depuis 10 ans, l'association est engagée dans une double action, celle de la conservation d'un patrimoine artistique laissé par Geneviève Dumont et celle du développement de l'art contemporain. La conservation du patrimoine consiste à mettre en valeur des œuvres de G. Dumont et de veiller à leur entretien, aussi bien dans le domaine privé que dans le domaine public. Beaucoup sont visibles à la "La Remise".

Les œuvres peuvent être exposées en d'autres lieux et font l'objet de prêts. Un travail de mise à jour et de classification des archives laissées par G. Dumont est en cours d'élaboration en vue de l'édition d'un ouvrage.

Informations pratiques :

Les expositions auront lieu :

- pour Chantal Payet : du 5 juin au 4 juillet inclus,
- pour Claire Terral : du 4 septembre au 3 octobre inclus.

Le dimanche en entrée libre de 14 h à 19 h, avec le plus souvent, la présence de l'artiste.

Visites sur rendez-vous les autres jours (les groupes sont possibles).

Réservation au 04 78 48 11 23 (La Remise).



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

Les Aurélias
69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 04 78 87 42 42
Fax : 04 78 87 42 00

ANCIENS COMBATTANTS DE POLLIONNAY, STE CONSORCE ET MARCY L'ETOILE



Le 17 janvier dernier s'est tenue l'Assemblée Générale des Anciens combattants de Pollionnay, Ste Consorce, Marcy l'Etoile. Malgré le temps qui passe et qui éclairci nos rangs, l'ambiance était chaleureuse et amicale.

Le conseil d'administration et le bureau ont été réélus à l'identique, le Président Roger Deroux acceptant de prolonger son mandat. Le secrétaire, dans son rapport d'activité, a rappelé la présence accrue du public à notre dernière manifestation, en particulier à Marcy l'Etoile.

Puisque dans quelque temps, seuls les historiens et les livres témoigneront de ces années terribles, notre souhait serait de voir sur nos 3 communes, les élèves et leurs enseignants participer effectivement aux manifestations du 8 mai et du 11 novembre. Le devoir de mémoire, dont on a tant parlé, est un devoir qui s'adresse à tous les citoyens, et en particulier aux parents, soucieux de l'avenir de leurs enfants.



Ces manifestations peuvent également illustrer les leçons dispensées à l'école. Il ne s'agit pas d'encenser la guerre, mais de rendre hommage à tous ceux qui ont souffert ou qui sont morts pour la liberté, la démocratie, la Paix. Les enfants doivent savoir que dans ce domaine, rien n'est définitif. Ils doivent acquérir, très jeunes, un réflexe de vigilance qui les mènera plus tard vers une responsabilité politique (au sens noble du terme) et un engagement citoyen, gage d'un futur que nous ne connaissons pas, mais que nous souhaitons définitivement pacifique et juste.

Nous rêvons peut-être ?

Le Secrétaire, Etienne Brochet



CERCLE AGRICOLE

Le cercle agricole de Pollionnay a tenu son Assemblée Générale en présentant son bilan 2003 et ses projets pour 2004.

Il a été procédé à l'élection d'un tiers de ses administrateurs, et à l'approbation des comptes.

Le 15 janvier, a eu lieu le banquet de la St Vincent. Pour préserver la tradition et pour fêter le patron des vignerons, St Vincent, car il y a quelques décennies, Pollionnay était en partie couvert de vignes.

Les membres du cercle l'ont honoré en participant à un très bon banquet servi par "La Cour du Roy" et surtout pour affirmer l'amitié existante au sein du cercle.

René Delorme



TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 04 78 59 22 64



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

La Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, Comité de Pollionnay a tenu son assemblée Générale le 2 mars dernier. Nous étions 32 présents, et pas mal d'excusés pour des raisons diverses, maladie, engagements antérieurs. Sans compter les oublis de quelques uns ou quelques unes. Mais ceux et celles-là ont bien promis de renouveler leurs cotisations.



A ce propos, 2003 a été une bonne année : 212 adhérents représentant 110 familles (la moyenne sur 14 ans est 197 soit 1/8^e de la population).

Le rapport financier fait état de finances saines, réserves indispensables pour des actions juridiques éventuelles.

L'activité 2003 a été soutenue, avec participation à de nombreuses manifestations. Vous le savez, le conseil général a pris position contre l'A45... un changement radical et réconfortant par rapport à son vote de 1997. Et nous ne désespérons pas de voir évoluer dans le "bon sens" d'autres élus. La Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais a adressé à tous les candidats aux élections régionales un questionnaire en 15 points, concernant leur perception dans des domaines qui nous tiennent à cœur : aménagement du territoire, transports et déplacements, environnement et agriculture...

Il ne sera pas donné de consignes de vote mais une information sur la position de ceux qui auront répondu.

Nos élus se sont engagés dans cette lutte en adhérant à ALCALY. Nous souhaitons maintenant que cette adhésion déjà officialisée par un vote, soit affichée sur le papier à en-tête de la mairie. Déjà, 2 municipalités de la SCL Intercommunale, St Maurice sur Dargoire et Chassagny, l'ont fait... la voie est ouverte et prometteuse.

Nous avons nous-même quelques projets qui seront annoncés dès qu'ils seront affinés. En attendant, nous continuons le combat, avec VOUS de préférence : ceux qui ont renouvelé leur cotisation 2004, ceux qui ont oublié, ceux qui n'ont pas eu le temps... Et enfin ceux qui devraient maintenant se décider.

Pour le bureau, Etienne Brochet

Cabinet Henri

TRANSACTIONS IMMOBILIERES & COMMERCIALES

Nous recherchons tous types de biens immobiliers Sur l'Ouest Lyonnais



CONSULTEZ Mireille DEBAUNE

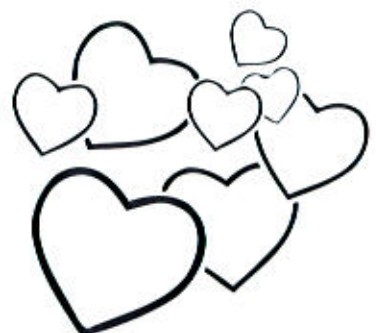
Votre conseiller immobilier
Discrétion Assurée

Agence Centrale

04 78 24 01 31



CLASSE EN 4



Le 14 février, jour de la Saint Valentin, les classes en 4 organisaient une soirée spéciale rencontre où chaque participant (environ 120) recevait un cœur rouge ou vert selon si celui-ci était "pris" ou "à prendre".

Le tirage au sort des danseurs ouvrait le bal après un excellent repas servi par les Classards.

Tous repartirent au petit matin, contents... mais nul ne sait si des couples se formèrent cette nuit-là!!!

Nous vous rappelons que le Dimanche 18 Avril 2004, les "4" seront là pour animer le village lors du Banquet des Classes. Quelques surprises vous attendent.

Si vous n'avez pas encore votre panoplie des Classes en 4, il n'est pas trop tard pour la réserver, prenez contact avec Anne-Marie Brossard au 04 78 48 18 62 ou Nathalie Bouchard au 04 78 48 14 79.

Christine Roux



A.S.O.L.Y. Association de Services

Association agréée

Vous avez besoin d'un jardinier, d'un bricoleur...

"l'association peut vous rendre service"

Un employé de notre association viendra effectuer les tâches que vous n'avez pas le temps de faire, ou que vous ne pouvez plus faire.

Nos services sont destinés à tous

Nos prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50 %

Responsable : M. Himeur - 06 105 104 50

Association Services Ouest Lyonnais - 69670 VAUGNERAY

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04



CALENDRIER

2^e TRIMESTRE 2004

Boule des Pins	lundi	12 avril	8 h à 13 h 30		Stade
Classe en 4	dimanche	18 avril	journée	Défilé et repas	Salle des fêtes
Classe en 5	vendredi	30 avril	nuit	Muguet de mai	Toute la commune
Mimosa	samedi	1 ^{er} mai	après-midi soirée	Spectacle artistique	A confirmer
Anciens Comb/Municipalité	samedi	8 mai	11 h 00	Cérémonie et Repas	Salle des fêtes
Sou des Écoles	samedi dimanche	8 mai 9 mai	journée	Montée aux fleurs Marché aux fleurs	Salle des fêtes
Club du Tilleul	jeudi	13 mai	journée	Sortie de Printemps	
Courant d'Arts	vendredi samedi dimanche	14 mai 15 mai 16 mai	soirée journée journée	Rencontres culturelles	Toutes les salles
Ass. G. Dumont	du 6 juin au 4 juillet			Exposition	La Remise
Ass. G. Dumont	samedi	5 juin	18 h 00	Vernissage	La Remise
École de musique	samedi	19 juin	après-midi	Fête de la musique	Salle des fêtes
Club de Foot		12 et 13 juin	week-end	Selon avancement travaux	Stade
Société de Chasse	dimanche	13 juin	9 h 00	Assemblée générale	Salle des associations
Club du Tilleul	jeudi	17 juin	14 h 30	Anniversaires du 2 ^e trimestre	Salle des fêtes
Boule des Pins	dimanche	27 juin		Soirée touristique	
		25, 26 et 27 juin		Inauguration Complexe Multisports	
Centenaire des Pompiers		19 juin	Journ./Soirée		Salles des Fêtes

AIAD

Une association au service de l'aide
à domicile auprès des personnes
âgées :

Place Andrée-Marie Perrin
69290 Craponne

Tél. 04 78 57 34 09

CONCESSIONNAIRE
EXCLUSIF

YAMAHA
LYON

ALEXIS
MOTOS

2 adresses

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès
tél. 04 78 72 39 39 - fax 04 78 61 70 70

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin
tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 58 24 57

CAP MOTO

Motos • Atelier • Pièces détachées

58, chemin de la Bruyère

69570 Dardilly

tél. 04 78 52 76 76 - fax 04 37 49 09 44

www.alexis-motos.com

NOUVEAU

STAGE DE PRINTEMPS
À POLLIONNAY
du 13 au 17 avril (inclus)

1 semaine
équitation
et théâtre

pour les 6 à 14 ans de 9 h à 17 h
repas pris sur place

Renseignements et inscriptions en Mairie
au 04 78 48 12 09
avant le 28 mars 2004

Tarif: 95 € maximum
(selon le quotient familial)

Avec la participation du "Club Hippique, la Randonnée"
et de "La Compagnie Colline Théâtre"

Une organisation de la commune de Pollionnay dans le cadre
du contrat temps libres

NOUVEAU



TRIBUNE DU CITOYEN

TERMINUS.... TOUT LE MONDE DESCEND !

HISTOIRE VÉCUE

J'avais peut-être 6 ans, j'étais extrêmement fier d'aller à la gare de Perrache, pour décharger des wagons de moutons, le jeudi avec mon père qui était marchand de moutons.

C'était la période des moutons Africains, de grands moutons blancs avec des tâches marrons.

Ils avaient de grandes cornes en spirales, certains en avaient quatre et quelque fois six, leur laine était longue et dure, parfaite pour faire des matelas nerveux. C'était, au moment de la tonte, le cauchemar des tondeurs car, leur toison avait retenu le sable des « vents Africains ».

Donc, un jeudi, mon père me demande de "l'aider" à décharger les moutons à Perrache.

Mon père ouvre la porte du wagon.... les 185 moutons Africains bondissent comme un volcan, font 100 mètres et.... s'engouffrent dans les salons grands ouverts de l'Hôtel Terminus!!!

Ils sont tous devant les grands miroirs disposés autour de la pièce. Personne n'a pu réagir d'aucune manière contre cette marée ovine.

En quelques instants ces salons luxueux sont transformés en bergerie trois étoiles.

Les serveurs, en livrée tendent du sucre aux moutons pour les inciter à sortir (mais le mouton préfère le sel!!!) mais, en vain.

Ils sont devant les miroirs, bêlant à gorge déployée, car, un mouton voyant un congénère en face de lui ne s'en éloigne jamais.

Il fallu porter un à un les 185 moutons dehors.

Les assurances ont du régler (peut-être partiellement) ces dégâts importants et inhabituels.

Chaque fois que j'aperçois l'Hôtel Terminus je me souviens....

Paul Vial

MAXIME :

"Mars séché, Mai mouillé".

Paul Vial

ELU ET CITOYEN

En voulant devenir conseiller municipal de Pollionnay sur une liste unique, hétérogène, variée et riche en opinions diverses, je savais que le challenge serait difficile. Je vous remercie d'avoir eu confiance en nous tous un soir de Mars 2001, sur la liste « Agir Ensemble ». Belle profession de foi !

Mais aujourd'hui mon intégrité de citoyen me demande de réagir alors que depuis longtemps les choses ont avancé sans bruit... Je n'ai fait aucune faute ni choix condamnable, ni quoi que ce soit qui m'empêcherait de me souvenir avec fierté de mon travail de délégué sur les dossiers « voirie et assainissement ». J'ai cherché lors de cette fonction à être le mieux possible conseiller de Mr le Maire, en défendant notre commune dans différentes situations avec ma compétence qui a souvent été utile. Et pourtant j'ai été jugé et démissionné de mes délégations par mes collègues adjoints et par Mr le Maire. Oui j'ai quelques fois, voire trop souvent pour certains, osé développer des alternatives différentes dans les débats. Cela a toujours été dans le but de mieux partager mon rôle acquis au suffrage universel. Mais j'ai aussi osé, un jour de novembre 2002, m'interroger sur notre capacité à communiquer à tous niveaux, au sein du Conseil d'Adjoints mais aussi au sein du Conseil Municipal. J'ai alors dû, pour avoir des explications, demander un arbitrage au Tribunal Administratif à deux reprises : difficile et douloureuse action. A plusieurs reprises, j'ai subi des retours forts du pouvoir politique de la municipalité. Ai-je choisi la meilleure solution ?

Lors du conseil municipal du 9 octobre 2003, j'ai décidé d'être dans l'opposition pour mieux représenter les électeurs et donc les opinions différentes, j'ai eu l'impression que les « valeurs fondamentales et la démocratie visible » n'étaient plus primordiales pour l'exécutif de la commune. La Politique doit-elle être écrasante dans nos villages ? Doit-elle être un acte de domination ?

Sachez par ces quelques mots, que l'élue que je suis, restera en fonction pour pouvoir être l'expression de quelques-uns et pour pouvoir selon mes compétences participer aux différents débats nécessaires à la démocratie. J'ai éprouvé le besoin de m'exprimer sur cette année 2003 passée et je remercie pour la place qui m'a été laissée dans cette tribune du citoyen.

Christian Raquin, adjoint au Maire.



CHRONIQUE POLLIONNOISE



Conversation recueillie par l'équipe de la Maison de la Rencontre dans les années 80, entre Messieurs J. M Faizant et Jean Rossignol de la Rivoire. (décédé).

"Du gel printanier à un civet de lièvre, il n'y a qu'une dent... de chèvre".

M. R... en 1945, la vigne avait gelé complètement les premiers jours de mai. On avait eu l'baptême de la p'tite. La famille était venue. Mon beau frère avait dit : - Y aura pas d'vin cette année ! j'ai dit : - l'en fais pas, y en a encore à la cave, on en trouvera du vin !

Quand on a eu diné, on est allé faire un tour. L'beau-père a suivi la vigne, il a trouvé à peu près 10 tiges vertes, celles qu'étaient cachées derrière des piquets. Mais c'était l'année là on a pas vendangé. Les gones dev'naient un peu plus grands, y z'ont ramassé les quelques p'tits raisins qu'y avait, y les z'ont mangés, mais on a pas eu besoin d'y aller !

Dans l'été, la vigne a poussé, c'était des broussailles...

y'a fallu sulfater malgré tout. Y en a qui disaient : "Oh moi, j'y ferai rien, ni sulfate, ni travail !" J'ai dit : "Oui mais l'année prochaine ça f'ra quoi ? la vigne s'ra foute".

M. F... C'est là souvent qu'il faut traiter. Comme après la grêle, il faut traiter davantage, la grêle donne la maladie, le gel non ! C'est après la grêle qu'il faut traiter, parce que la grêle empoisonne le bois, c'est un poison, comme pour n'importe quelle plante d'ailleurs ! C'est comme la morsure d'une chèvre. La morsure d'une chèvre sur un arbre fruitier, c'est mortel pour l'arbre, ça ! ho la !

Qu'est-ce qui explique ça, j'sais pas. On dit qu'la dent d'une chèvre est mauvaise. Vous donner la définition... J'en sais rien.

Prenez par exemple un jeune arbre fruitier qui est rongé par un lapin d'garenne... Pas le lièvre ! Le lièvre, c'est mauvais aussi, mais c'est pas pareil. La dent du lapin est bien plus mauvaise, parce que le lapin ronge l'écorce, tandis que le lièvre lui, coupe les tiges, mais il ne ronge pas l'arbre, mais le lapin, il ronge l'écorce de l'arbre tout le tour, sur une hauteur de 40-50 cm... l'arbre périt. Des fois, y s'bourgeonne, mais si y périt pas en juin, y périra en août, parce que la sève ne peut plus circuler.

M. R... Ah la chèvre, c'est très mauvais. Elle mange que l'bout des branches, mais ça fait rien !

On a quelques pommiers là en bas, près du ruisseau, ben y z'ont jamais rien fait. Y z'ont des espèces de talures, de galets dans l'gras. C'est qu'les chèvres les avaient rongés. Une fois, elles étaient parties après ! On avait dit : "oh ! elles

vont pas bien faire d'mal !" hè ! y avait qu'les pommiers à faire mal, et ben ! elles y sont allées... !

M. F... même que brouter les tiges, sans ronger l'tronc, la dent d'la chèvre est un poison pour la plante. Même en arrière-saison. Mettez des chèvres, par exemple, à brouter dans une vigne après les vendanges.... vous verrez l'année suivante si la vigne poussera ! vous verrez ça ! oh oui ! c'est incroyable !

M. R... ça y fait des feuilles comme des pêchers qu'ont la cloque...

M. F... ça fait un arbre souffreteux, qui végète, qui pousse pas. Et plus tard, au bout de 4-5 ans, cette tige, elle va périr par le pied. Ce qui veut bien dire que la chèvre, c'est un poison pour la plante ! D'ailleurs une haie qui clôt un parc à chèvres, vous en faites pas, y a pas besoin d'l'élaguer ! et les buissons périssent, oui, oui ! même les buissons ! y a la ronce qui tiendrait un peu plus longtemps, mais elle finit par périr aussi.

Pendant l'occupation, les lapins et les lièvres avaient fait beaucoup d'mal. C'était la période où on ne chassait pas. A c'moment là, ça pullulait...

M. R.... Pendant la guerre de 14, des lièvres, on en voyait autant qu'des mouches ! Mon père avait un vieux fusil à piston, y fallait bourrer pour l'charger, et des fois, y voyait des lièvres...

Une fois, y en avait deux qui s'embrassaient la haut en haut, l'fusil a pas voulu partir, il a pas démarré, alors les lièvres s'sont en allés tout doucement.

Mais une fois, tu t'appelles Jean-Marie, y avait la vigne là en face... et ben ! y en avait un, un matin... On était après manger à table, on l'voyait qui f'sait sa toilette. Y faisait comme les chats, y s'mouillait la patte... Mon père s'avancait pas, y disait :

"si l'fusil voulait marcher, j'irai ben finir d'le nettoyer !" y nous dit : "surtout tapez pas à la vitre ! et il est sorti... arrivé au portillon du jardin, il l'ouvrait doucement... y nous f'sait signe, parce que d'où il était, y le voyait pas, mais nous, on l'voyait toujours, il était assis... Alors on f'sait signe au père qu'y était toujours. Le père s'avancait doucement, alors quand il a été bien en face, il l'a mis en joug : PAN!!! Hop le lièvre a versé, il a pas fait un mouvement, mais on savait pas s'il était mort... Alors il est allé le ramasser... un beau ! y f'sait 7-8 livres ! C'jour là, l'fusil était décidé, il a marché. Il l'avait pas raté, il l'avait tiré en pleine tête, il avait versé sur l'coup ! Y a des fois, y s'sauvent (les lièvres), y courent un peu, mais là rien ! Il avait versé sur place...

Je regrette de ne pouvoir vous transmettre, avec ces quelques mots pleins d'humour, l'accent fleuri, les intonations inimitables qui étaient celles de Mr Jean Rossignol, cher à notre mémoire.

Mise en forme : Josette Chavand

Jacques Poix
Communications...

Créateur
Concepteur
Imprimeur
Reprographe

Siège Social

4, impasse Berthelot • 69160 Tassin
Tél. : 04 78 34 89 18 • Fax : 04 78 34 88 91
E-mail : jacquespoixcom@wanadoo.fr

Magasin

Fournisseur en papeterie
50, avenue Victor Hugo • 69160 Tassin
Tél./Fax : 04 78 34 99 17



QUELQUES NEWS...

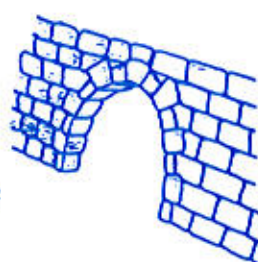
DE L'ELEVAGE DE LA SIGODIERE A POLLIONNAY...

L'élevage de chevaux américains de race Appaloosa appartenant à Sylvia Peyronnaud va participer aux championnats de France en novembre à "équita Lyon".
"Star de la Sigodièr", jeune poulain de l'année a ainsi remporté le titre de :

CHAMPION DE FRANCE WEANLING 2003



Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78

*La structure Petite Enfance
de Grézieu la Varenne
"La Colombe" Grande Rue
vous informe que pour les parents qui désirent
inscrire leur enfant en accueil occasionnel
ou régulier, il reste encore des place.
N'hésitez pas à nous contacter.
Toute l'équipe et la directrice
restent à votre disposition
Tél. : 04 78 57 91 00*



BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Thierry SEVE



69280 Sainte Consorce • Tél. 04 78 87 08 49
Fermé le lundi

● Qualité ● Santé/Sécurité ● Environnement ● Responsabilité Sociale

Evaluer, améliorer et certifier la sécurité et les performances de nos clients.

Notre ambition est d'apporter à nos clients davantage de valeur, en renforçant la confiance de leurs propres clients et la valeur de leur marque. Depuis 1828, Bureau Veritas capitalise son savoir-faire dans tous les secteurs d'activité. Présents aujourd'hui dans plus de 140 pays, nous sommes 16 000 à partager nos connaissances pour en faire profiter nos 200 000 clients et leur permettre de créer toujours plus de valeur.

Bureau Veritas Lyon :
16, chemin du Jubin - BP 26 69571 DARDILLY Cedex
Téléphone : 04 72 29 32 10 - Télécopie : 04 72 29 32 59



Dans l'intérêt des entreprises et des Hommes

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

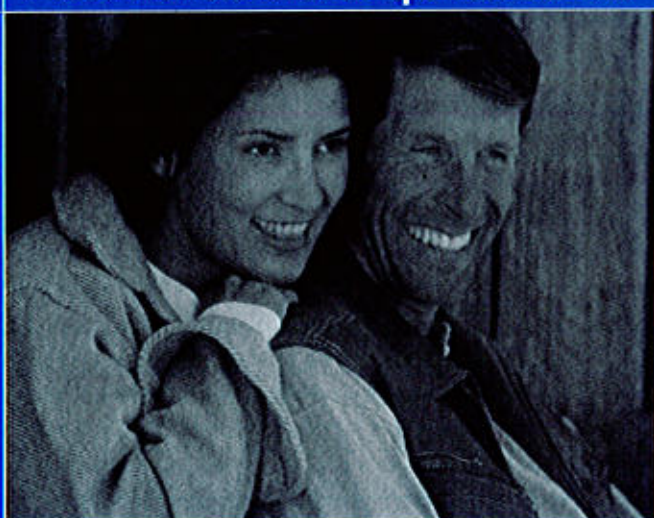
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER
LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

Ce sont nos clients qui le disent!



**"Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie"**

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes
et fleuries, compositions,
plantes à massifs, fleurs coupées...

Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96



Courants d'Arts 2004 Le Festival

JEUDI 13 MAI

VENDREDI 14 MAI

SAMEDI 15 MAI

DIMANCHE 16 MAI

nouvelle scène : l'archi musicale :

20h
Jazz

Big Band
d'Oullins

21h
Blue Grass

Pepper & Salt

21h30
Rock

Idest

18h

Danse africaine
Fifi Mbumba

20h30

Théâtre
« Chapeau Frelon et Motte
de Beurre »

création de
Ta Compagnie Accès
Libre

21h45

Danse Hip-Hop
« Liberté ou sentiments »

Yoann Teulade

22h
Rock

Léo d'En Bas

11h

Vernissage expo
et Arts'impros

14h

Les Renc'Arts:
Musique et chansons
Voix sans Issue : le « Vraicital »

Insijam

Jean-Claude Severe

Extraits théâtraux

« La nuit des rois »
de W. Shakespeare,
par le Théâtre du Sol

« Dans la solitude des champs
de coton »
de B.M. Koltès,
par la C* Laura Maar

Danse

« Liberté ou sentiments »,
danse Hip-Hop,
par Yoann Teulade

« Face à vous, face à nous »
par la C* Sanz'L

18h

Contes
Chislaine Moreno

18h30
Orgue de Barbarie
Nicole Monti

19h

Humour
« Ça Meyne l'rne (la suite) »
Alex Meynet

Chanson
Nicole Monti
chantant Edith Piaf

20h30

Théâtre
« Dreyfus »
de J.C. Grumberg

1^{er} Théâtre 2000

Lauréat du
Masque d'Or 2003

22h

Afro-jazz
Sandu la

11h30

Poésie
Lecture des poèmes de
Piégay, Colin, Hugard,
les Polysémiques...

14h30

L'Art'près-midi
des jeunes

« Croq'mots »

des clowns pour les petits
Ta Compagnie Appia

15h30

Remise du prix du
public

Le trophée remis est une œuvre
d'Anny Brunelle (sculptrice)

et

Remise du prix du
jeune public

16h

Théâtre tout public
« Boire ou ne pas boire
à La Fontaine »

Ta Compagnie de
l'Étoile Masquée



L'exposition

peinture

Gérard ARNAUD, Babeth, Séverine BACOT,
Dominique BERGER, Briand, Séverine CUER,
Emmanuel DONATELLUS, Roger FORESTIER,
Sylvie HUGARD, JIEFFEN, Carole MERLIN,
Cristine MENDEZ, Dominique MOLARD, Albert
NEEL, OLGA K. Rosanne FIORAVANTI, Serge
RUET, Jacky RUINET, Emmanuelle SECCIA

sculpture

Lucien BESSON, Viviane BESSON,
Louis CAPASSO, Rosanne FIORAVANTI,
Cristine MENDEZ

photo

Aurélien EYNARD, Thierry FAUVET,
Serge FECHET, Bernard MEIGNIER

vidéo

Sophie BONNIN

L'exposition est ouverte à 18 heures
le jeudi et le vendredi, et dès 10
heures le samedi et le dimanche.

programme

... et les créations Courants d'Arts à découvrir tout au long du festival : les ART'péros,
la tête de l'ART, Léz'ARTs, le Salon de thé où l'on PARTie, les ARTs Demain...

Ce programme est indiqué sous réserve de modifications.

© Courants d'Arts